

PICARDIE  
NATURE

# PICARDIE NATURE

N° 58



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE

ISSN 0182-4201

COMMISSION PARITAIRE N°63360

10 F



Revue trimestrielle publiée par PICARDIE NATURE  
Association régie par la loi de 1901

Affiliée à France Nature Environnement  
Agréée par les ministères de l'Environnement,  
de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 14, Place Vogel Amiens  
Adresse postale : B.P. 835 80008 Amiens Cédex 1  
Tél. 22 97 97 87 - Fax. 22 92 08 72 - CCP Lille 872. 02 E 026

Directeur de la publication : Patrick THIERY  
Dactylographe : Séverine JANCZAK  
Mise en page : Christophe PORQUIER  
Photographies et illustrations : Philippe THIERY / Alain WILLIAM /  
Corinne DI TRANI / Patrick THIERY  
Impression : Copy-Self - Amiens (sur papier 50 % recyclé)

---

## SOMMAIRE

---

Editorial	p 3
Informations	p 4 à 6
En Picardie	p 7 à 8
Chronique rebelle	p 9
La vie de notre association	p 10 à 27
Au calendrier	p 28
Dossier : destruction d'engins de guerre en baie de Somme	p 29 à 34
Adhésion et Abonnement	p 35

# • EDITORIAL •



## PROJETS AUTOROUTIERS EN PICARDIE : UN IMPACT QUI DEPASSE LES LIMITES DES TRACES.

*On le sait, l'emprise au sol d'une autoroute est loin d'être négligeable. Les tracés de l'A16, de l'A29 et des autres sont autant de sillons qui couperont sur 50 mètres de largeur au minimum la campagne picarde, les vallées, les marais et les bois. Mais ce que l'on imagine moins, ce sont les destructions annexes qui accompagnent toujours les travaux routiers.*

*Un projet d'autoroute dans une région et c'est le pillage des graviers dans les vallées alluviales !*

*Depuis quelques mois en effet, les demandes d'autorisation d'exploiter les granulats tombent sur les bureaux de l'administration. Peu importe l'intérêt écologique du site pourvu qu'il y ait des cailloux !*

*Ainsi la vallée d'Authie, jusque là épargnée, est menacée par une demande d'extraction de 400 000 m<sup>3</sup> de graves silicocalcaires sur 7 hectares à Le Boisle et par un projet d'exploitation pendant 25 ans du marais de Boufflers, site d'intérêt botanique remarquable.*

*En vallée de la Somme, en vallée de la Bresle, les carrières veulent exploiter les gisements sur des dizaines d'hectares de marais et de prairies humides.*

*Les dossiers qu'ils présentent à l'autorité préfectorale puis en commission départementale des carrières où nous siégeons ont tous un point commun : l'étude d'impact est insuffisante, voire inexistante (cf PICARDIE-NATURE N° 57).*

*Dans ces conditions, évaluer l'impact des travaux sur le site relève de la gageure. Certains proposent même un réaménagement en réserve naturelle alors qu'ils ne possèdent même pas la maîtrise foncière des terrains !*

*Les zones humides comptent parmi les milieux naturels les plus riches biologiquement; elles jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de ruissellement.*

*Les perturbations hydrogéologiques engendrées par les extractions de granulats sont loin d'être négligeables.*

*Ces milieux doivent être préservés, c'est pourquoi PICARDIE-NATURE a décidé de réagir en attaquant devant le Tribunal Administratif les arrêtés préfectoraux délivrés pour des projets dont l'étude d'impact a été négligée.*

*A bon entendeur, salut !*

*Patrick THIERY*

## LPO ET WWF EN GUYANE :



### POUR UNE VERITABLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA NATURE

Depuis le début du mois de Mars de cette année, les enfants des écoles primaires et secondaires peuvent assister dans leur classe à une projection de diapositives sur le patrimoine naturel guyanais et particulièrement les animaux.

En effet, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF France) ont lancé en commun une campagne de sensibilisation à la nature en Guyane.

Cette nouvelle action qui est menée en étroite collaboration avec la Direction Régionale à l'Environnement guyanaise (DIREN) et les différents organismes et partenaires locaux, s'étalera sur 5 ans, et s'articule autour de 3 objectifs majeurs :

- Sensibiliser les jeunes à la découverte et à la protection de la nature guyanaise par des interventions en milieu scolaire et para-scolaire (conférences dans les classes avec projections de diapositives, sorties d'initiation sur le terrain, édition de documents pédagogiques, participation aux clubs de jeunes existants,...)

- Mettre en oeuvre une politique de découverte et d'information auprès des familles guyanaises (organisation de soirées-débats et de sorties sur le terrain, éditions de dépliants...)

- Informer largement sur les différentes réglementations concernant le commerce international des animaux (Convention de Washington) et sur les lois et arrêtés relatifs à la protection de la nature en Guyane.

Le premier semestre 92 était surtout consacré à une reprise de «Al'école des oiseaux», campagne menée

d'Avril à Juin 89 par la LPO, l'Association pour la recherche et la Diffusion de l'Ecologie Animale (ARDEA) et avec le soutien de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane (SEPANGUY) sur les oiseaux du littoral, et qui avait touché plus de 3500 scolaires. Cette fois-ci c'est un nouveau montage de diapositives, élargi sur les différents milieux et animaux de Guyane qui était proposé aux enfants et à leurs enseignants. Ces derniers, qui déplorent le peu d'ouvrages pédagogiques sur la nature guyanaise, souhaitent vivement la reconduction d'un tel projet. Les interventions en classe (entièrement gratuites) durent environ 1 heure et permettent un véritable échange sur la nécessité de respecter la nature. A la fin, il était remis à l'enseignant les affiches «Oiseaux et Mammifères protégés de Guyane», éditées par le Ministère de l'Environnement, la DIREN Guyane et par l'Association des Professeurs de Biologie et Géologie (APBG Guyane).

A la rentrée 92, de nouveaux thèmes seront proposés ; les animations se tourneront également vers le grand public.

L'accueil des enfants, des enseignants, des médias et de divers organismes locaux est d'ores et déjà des plus encourageants. Il est permis d'espérer à long terme une véritable responsabilisation des Guyanais pour la défense de leur patrimoine naturel.

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le programme «Guyane Vivante» du WWF France (protection des tortues marines, mise en place d'espaces protégés,...).

WWF - 151 Bd de la Reine 78000 VERSAILLES

### **AINSI S'EN VA, JOUR APRES JOUR, UNE RICHESSE ESSENTIELLE À NOTRE SURVIE**

*Les forêts tropicales, telles que notre forêt guyanaise, constituent l'un des plus importants gisements botaniques de la planète.*

*Nous leur devons, par exemple, 40 % des médicaments que nous utilisons. Et les savants estiment que les forêts humides tropicales ne renferment pas moins de 1400 plantes susceptibles de soigner le cancer.*

### LE SAVIEZ-VOUS ?

*Les Indiens la surnommèrent «Guyane», ce qui veut dire «sans nom» dans leur dialecte, c'est-à-dire si belle que l'on n'osait pas lui donner un nom.*

*Environ 400 000 espèces d'insectes différentes vivent dans la forêt tropicale guyanaise, soit près de 20 % des espèces existant dans le monde.*

*Cette forêt recèle à elle seule plus d'espèces d'oiseaux que l'Europe entière, soit 685 espèces.*

*Elle contient également plus de 1000 espèces de grands arbres, soit 10 fois plus que l'Europe entière.*

*Elle vit sur un sol très mince et fragile de 20 à 30 cm d'épaisseur à peine, ce qui la rend encore plus vulnérable.*



### LA GUYANE FRANÇAISE EST LA SEULE FORÊT AU MONDE À NE POSSÉDER AUCUN ESPACE PROTÉGÉ !

*Recouverte à 95 % par une forêt tropicale humide unique au monde, la forêt guyanaise constitue un patrimoine biologique inestimable.*

*Et pourtant la Guyane française est l'un des seuls pays du monde à n'avoir ni parc national, ni réserve naturelle, on y tue ce que l'on veut !*

*Et c'est ainsi que risquent de disparaître à jamais des centaines d'espèces animales et végétales, dont certaines peuvent être très précieuses pour l'Homme.*

## AGRICULTURE ET PROTECTION DE LA NATURE : UN EXEMPLE A SUIVRE.

### LOUE SOIT LA NATURE

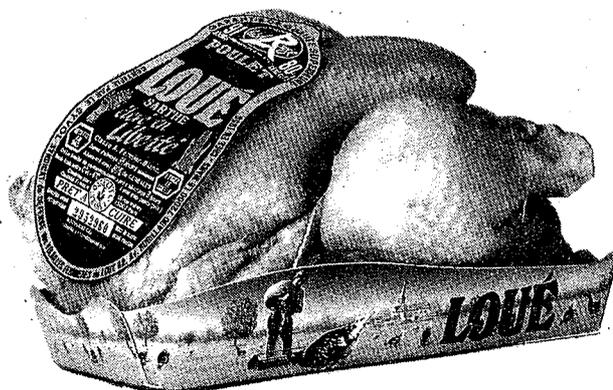
Soutenus dans leur initiative par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, les fermiers de LOUE se sont engagés vis-à-vis des consommateurs à participer au reboisement du bocage du Maine.

Retrouvant un cadre naturel verdoyant et ombragé, chaque volaille fermière de LOUE s'ébat sur de vastes prairies. Nourries à volonté de grains entiers produits dans la région et sans additifs de croissance, les volailles fermières de LOUE sont ainsi élevées naturellement en bonne santé, en liberté pendant de longs mois jusqu'à maturité, en totale harmonie avec la nature généreuse du Maine.

### LOUE SOIT L'INNOVATION !

Les fermiers de LOUE créent la première barquette écologique en carton alimentaire 100 % recyclable, pour le conditionnement des poulets fermiers de LOUE. Désormais, distributeurs et consommateurs peuvent préserver l'environnement avec cette nouvelle barquette fabriquée à partir de copeaux de bois des forêts françaises, non blanchie au chlore et sans polyéthylène.

La barquette écologique de LOUE informe et sécurise les consommateurs par son décor comportant carte du terroir d'origine, conseils culinaires et recettes. Attractive et actuelle, la nouvelle barquette recyclable de LOUE est une réelle innovation promise au plus grand succès.



## PROJET DU TUNNEL DU SOMPORT : 4 DEPUTES ECOLOGISTES PORTENT PLAINTE

Nel VANDICK (Pays-Bas), Marguerite-Marie DINGUIRARD et Jean-Pierre RAFFIN ont porté plainte auprès de la Commission des Communautés Européennes pour non respect du droit communautaire par la France. La plainte concerne le projet routier de la vallée d'Aspe et le tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques).

Les faits incriminés sont :

- Non-respect de la Directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'Environnement.
- Mensonge sur la nature précise du projet routier envisagé et tromperie vis-à-vis de la Commission Européenne (un financement du FEDER, Fonds de Développement Européen, a servi pour la réalisation des travaux).
- Violation de la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.
- Non utilisation d'infrastructures ferroviaires internationales et non-respect de la convention de Huesca.

Source : VERTS EUROPE - Le bimensuel des Verts au Parlement Européen - Novembre 1992.

## L'HOMME FAIT LE VIDE SUR LA PLANETE

La destruction des équilibres écologiques est aussi ancienne que l'Homme. La rapidité et l'intensité de son pouvoir destructeur caractérisent la technologie moderne. Prendre les mesures adéquates, voici quelle serait la nouveauté. D'ici 50 ans, combien d'espèces animales et végétales auront disparu ? En se basant sur les estimations actuelles de disparition, 10 % de toutes les espèces n'existeront plus en l'an 2000, 33 % en 2020, 50 % des espèces tropicales en 2050. En Belgique, on constate en près d'un siècle, la disparition effective ou à très brève échéance de 3/4 des stations de plantes rares, de près de 10 % des plantes vasculaires et de 20 % des bryophytes (mousses, lichens, sphaignes,...). Des menaces pèsent sur 2/3 de nos espèces de mammifères sauvages, sur près de 40 % de nos espèces d'oiseaux, sur la moitié des espèces de batraciens et reptiles, sur plus du tiers de nos espèces de poissons et sur plus de 11 % de 1 600 espèces d'insectes. La destruction des milieux naturels et des espèces est si rapide que nous sommes la dernière génération à pouvoir les sauver.

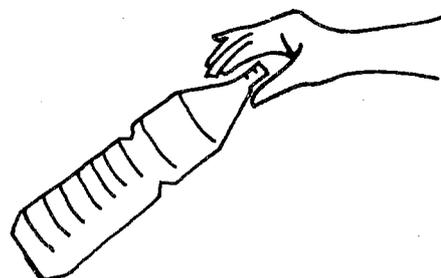
Source : L'Homme et l'Oiseau revue trimestrielle de la Ligue Belge de Protection des Oiseaux - Septembre 1992

## EMBALLAGE PVC : LE RECYCLAGE, AVENIR DE LA CONSOMMATION

Objet de consensus qui rassure écologistes, consommateurs et politiciens, le recyclage du polychlorure de Vinyle (bouteilles plastiques...) contenu dans les ordures ménagères est en voie de banalisation. Tandis que le duo «jetable-triable» accélère le débit de consommation, collecte et régénération du PVC tendent vers une industrialisation non sans danger pour l'environnement.

Dans ce contexte, le recyclage de ce plastique, couramment employé dans l'agro-alimentaire, est une arme à double tranchant qui n'a d'écologique que le nom. Car la véritable solution est ailleurs : dans le choix responsable du consommateur.

Source : LE LIEN nature et société Z.A.P. du Lattay 53240 ANDOUILLE.  
(Extrait d'un article de 8 pages paru en Octobre 92)



## COUP DE POUCE POUR ROULER PROPRE.

En accordant une aide de 2 000 F aux acquéreurs d'une voiture neuve équipée d'un pot catalytique, les pouvoirs publics ont fait en partie écho à la demande de l'Union Fédérale des Consommateurs. Le bénéfice de cette réduction est limité aux achats de véhicules d'une puissance de 2 000 cm<sup>3</sup> maximum faisant l'objet d'une première immatriculation définitive entre le 1er Octobre et le 31 Décembre 1992. Innovation : c'est à l'achat que l'on bénéficiera de cette aide fiscale. Ainsi, pour une automobile dont le prix est de 70 000 F HT, la facture doit être libellée de la manière suivante :

70 000 F + TVA (18,6 %) = 83 020 F TTC - 2 000 F (aide de l'Etat)  
81 020 F net. Des constructeurs, comme Opel, ont décidé d'étendre cette réduction à tous leurs modèles catalysés.

Source QUE CHOISIR 11 rue Guénot 75555 Paris Cedex 11

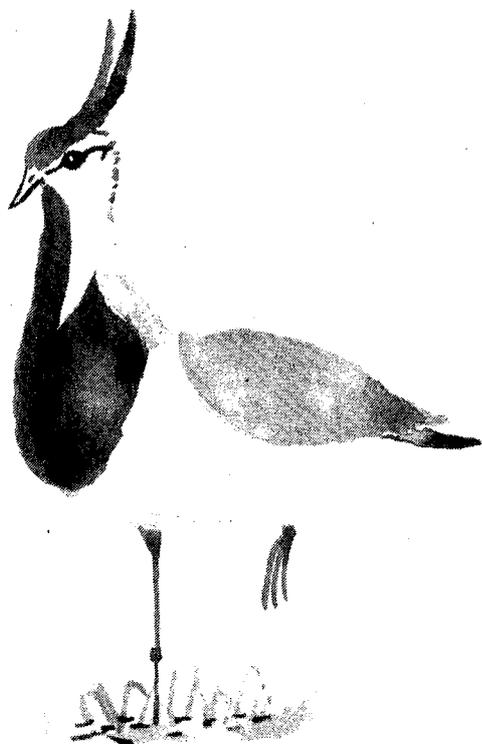


## DECOUVERTE DE LA NATURE, POUR DES PENSIONNAIRES DU CENTRE PSYCHIATRIQUE DE VILLERS (OISE) : 6 ANNEES DE COOPERATION AVEC PICARDIE NATURE

Depuis 1986, Jean-Luc, Bernadette, Philippe, Micheline, Daniel, Guy et quelques autres pensionnaires du centre psychiatrique de Villers participent aux sorties que notre association organise sur la côte picarde

en particulier aux recensements d'oiseaux morts. Très intéressés par les milieux naturels, la faune et la flore du littoral, ils ont présenté au public, il y a quelques mois une exposition résumant leur travail sur le terrain. 35 km de bord de mer avaient été réduits artistiquement et fidèlement à 6 mètres de diorama. Outre cette reconstitution où il ne manquait que le bruit des vagues et l'odeur des embruns, de nombreux panneaux d'information sur les différents milieux et leurs hôtes étaient présentés, ainsi qu'une exposition de photographies d'oiseaux prises au téléobjectif et développées au Centre d'Animation et de Loisirs de Clermont par les patients eux mêmes.

Sylvain THIERY et Chantal BARBAY, infirmiers à Villers, ont souhaité développer ce travail pour aider les patients dans leur resocialisation, c'est une activité maintenant reconnue.



aquarelle : Jean  
photographie : Jean-Luc



## PLAIDOYER POUR LA CHASSE TRADITIONNELLE

Des chasseurs souhaitent encore à notre époque, parfois avec acharnement, le maintien des chasses traditionnelles.

Malheureusement ils ne profitent pas pleinement des joies de ce «sport» parce qu'ils négligent une trop grande partie des règles.

Le chasseur traditionnel - pour aller, par exemple à la tourterelle ou à la palombe - doit être vêtu d'une veste et d'un pantalon cousus par sa femme qui aura acquis le tissu auprès d'un riche drapier. Dispensons-le - première concession - de filer la laine.

A son épaule, un sac de peau avec un pain et du fromage. Aura-t-il pétri sa farine ? Nouvelle concession. Une gourde de vin : déjà le luxe.

Il sera parti de la ville un soir, aura marché toute la nuit dans ses sabots fourrés de foin et couché dans un fossé.

Au bout d'un jour ou deux, il arrivera à son poste : l'exploit n'est pas impossible, loin de là, puisqu'au début du siècle, les frères CADIER - grands pyrénéistes, explorateurs de la chaîne - allaient à pied jusqu'à la montagne découvrir une nouvelle voie pendant les courtes permissions de leur service militaire à PAU.

Certes c'étaient des champions, mais le père de RETIF DE LA BRETONNE, quand il voulait venir d'AUXERRE à PARIS préférait faire le voyage à pied en trois jours car le coche en mettait cinq et un artisan inconnu disait récemment qu'il suivait son père sur les marchés et les foires : à 20 ou 30 km par jour, j'aurais tout le temps d'apprécier la nature <sup>(1)</sup>.

Commencent alors l'attente et les satisfactions du tir si fréquemment décrites. Mais si par malheur la cartouche qu'il a fabriquée ou son trabuc <sup>(2)</sup> qu'il a chargé par la gueule ont le moindre défaut, le chasseur court lui-même de grands risques, puisque son armurerie peut lui péter au nez.

Voilà la forte émotion de la chasse traditionnelle dont les chasseurs se privent trop facilement et qu'il nous faut promouvoir puisque notre époque en a trop oublié les exigences.

Un philosophe a affirmé qu'en contemplant sa victime, le chasseur méditait instinctivement sur la précarité de son propre sort : il paraît que c'est une inquiétude très profondément enfouie en lui. Soit, mais au nombre des victimes faites par un seul des chasseurs de notre époque, faut-il conclure que ces nemrods modernes ne pensent que très lentement ou bien que leur sort est de plus en plus angoissant ?

Joseph HERBET

(1) J. Lacarrière : Chemin faisant, mille kilomètres à pied à travers la France

(2) traduction : de l'espagnol "trabuco" : tromblon, fusil traditionnel pyrénéen.

## SYNTHESE DES RAMASSAGES D'OISEAUX MORTS SUR LE LITTORAL - ANNEE 1991 - 1992

### I - DEFINITION ET BUT DES RAMASSAGES

Depuis 1967, l'association organise de Novembre à Mars des ramassages d'oiseaux morts sur le littoral picard. Des bénévoles se rassemblent sur la côte par petites équipes (3 à 5 personnes accompagnées d'un animateur), qui prospectent chacune un secteur déterminé (au total 10 secteurs de la Baie d'Authie à Mers) parcourant l'estran et la «laisse» de haute mer (la laisse de mer est la ligne, sur la plage, atteinte par la mer, jalonnée par les dépôts d'algues et de détritiques que celle-ci abandonne à marée descendante). Les oiseaux collectés sont ensuite regroupés à des fins d'identification, de comptage, de biométrie (mensurations) et de recherche des causes de mortalité. Ces ramassages ont pour but :

- la précision du statut régional de certaines espèces (fulmar, alcidés...)
- l'analyse des conséquences d'événements exceptionnels (tempêtes, marées noires...) sur les populations d'oiseaux
- la détection des causes anormales de mortalité des oiseaux (mazoutage, plombs...) en vue d'alerter les autorités selon les résultats.

Nous présentons ci-après le bilan des quatre ramassages effectués au cours de la saison 1991 - 1992.

### II - PARTICIPATION, DATES ET SECTEURS DES RAMASSAGES

Date	24/11/1991	26/01/1992	23/02/1992	29/03/1992
Nombre de participants	20	34	25	22
Nombre de secteurs prospectés	6	8	8	7
Secteurs prospectés Cf carte	A D E F G H	A C D E F G H I	A C D E F G H I	C D E F G H I
Nombre d'oiseaux ramassés	105	96	123	32
Moyenne d'oiseaux ramassés par secteur	17,5	12	15,4	4,6

Nous avons pu constater une bonne participation des bénévoles : une vingtaine de personnes en moyenne. Cette mobilisation a permis de prospecter à chaque fois les principaux secteurs. La couverture a donc été satisfaisante.



### III - CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Il est important de prendre en compte les données météorologiques

- d'une part, elles peuvent expliquer lors des conditions extrêmes la mortalité de certaines espèces ;
- d'autre part, certains paramètres météorologiques conditionnent le ramassage, notamment le vent qui entraîne le sable recouvrant ainsi les cadavres.

*Données extraites des bulletins météorologiques d'Abbeville*

Dates	Températures	Précipitations	Brumes et Brouillards	Insolation	Vents
24/11/91	6 à 8° Gelées matinales	Excédentaires	Brumes rares Brouillard normal	Presque nulle	Forts S-O
26/01/92	0°	Très basses	Brumes nombreuses	Nulle sauf 3e décade	Moyens
23/02/92	5,3°	Déficitaires	Brumes fréquentes Brouillard inf à la normale	Bonne	68 km/h
29/03/92	Mini : 3° Maxi : 16°	Mois pluvieux Quelques grêles le 24	Brouillard : en baisse Brumes : + fréquentes	Faible	104km/h S-O à N-O

IV - RESULTATS

NOMBRE D'OISEAUX MORTS RAMASSES

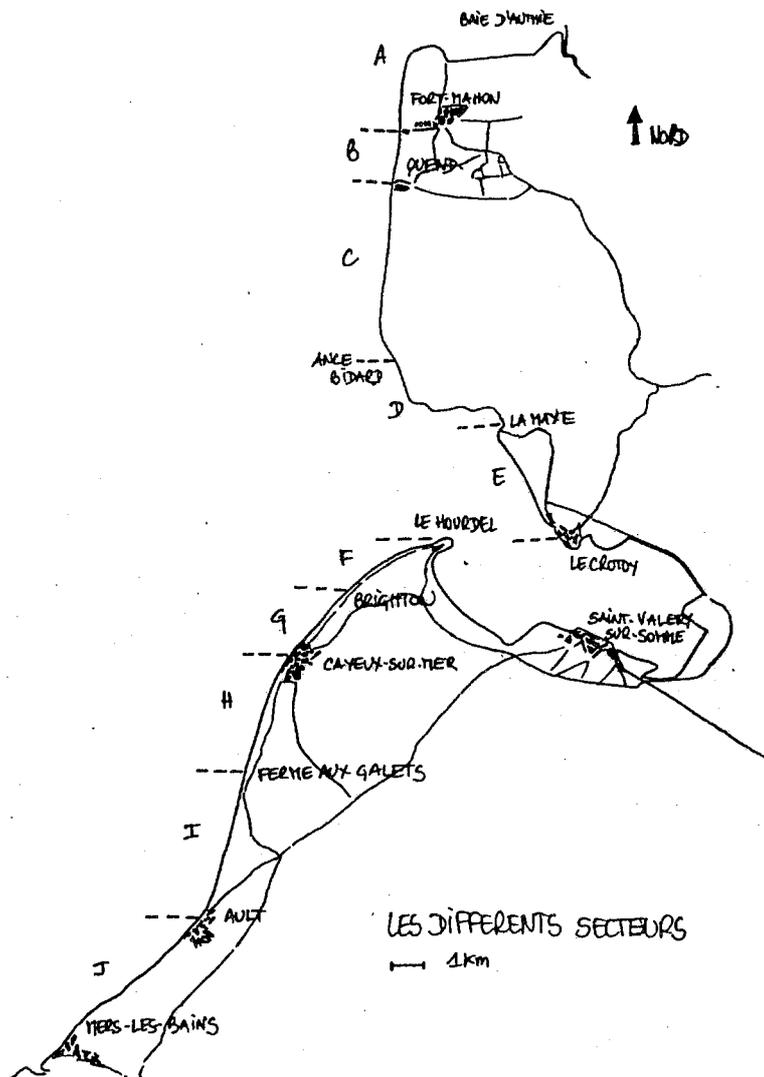
	24/11/1991	26/01/1992	23/02/1992	29/03/1992	TOTAL
Plongeon catmarin	1	4	4	1	10
Plongeon artique		1			1
Grèbe huppé	1	7	4	1	13
Grand cormoran	1	3		1	5
Pétrel fulmar	1	1	1	2	5
Fou de bassan	4	4	2		10
Grand labbe				1	1
Labbe parasite				1	1
Puffin des anglais	1				1
Bernache cravant	2	1			3
Tadorne de belon	5	7	17	2	31
Sarcelle d'hiver	2	2	1		5
Canard chipeau	1				1
Canard pilet	6	1	7	1	15
Canard colvert		2			2
Canard siffleur		1			1
Macreuse noire		1			1
Canard ind *	1		1		2
Faucon crécerelle	1		1		2
Huitrier pie	17	5	9		31
Avocette	1				1
Pluvier argenté	1				1
Bécasseau variable	8	1		1	10
Bécasseau ind *		2			2
Courlis cendré		3			3
Goéland argenté	21	9	17	8	55
Goéland marin	5	1	4	1	11
Goéland brun			1		1
Goéland cendré	2	5	8		15
Goéland ind *			1		1
Mouette tridactyle	2				2
Mouette rieuse	10	10	19	2	41
Mouette pygmée	1				1
Laridé ind *				1	1
Guillemot de troïl	1	19	13	5	38
Pingouin torda		1		2	3
Alcidé ind *	1	2	5		8
Pigeon colombin	1				1
Pigeon domestique			5		5
Pigeon ind *	1				1
Etourneau sansonnet	3			1	4
Corbeau freux	1		1		2
Corneille noire	1				1
Corvidé ind *		1	1		2
Faisan		1			1
Grive musicienne		1			1
Grive litorne			1		1
Indéterminé	1			1	2
Nbre total d'Individus	105	96	123	32	356
Nombre d'espèces	27	24	18	15	42

\* ind = espèce non identifiée

V - CAUSES DE MORTALITE

Date	24/11/1991	26/01/1992	23/02/1992	29/03/1992
Nombre d'oiseaux mazoutés	1	11	14	6
Nombre d'oiseaux plombés / Nombre d'oiseaux radiographiés	7/7	3/8	6/8	0
Causes non recherchées	97	82	103	26
Nombre d'oiseaux ramassés	105	96	123	32

La détermination des causes de mortalité n'est pas chose facile. Certaines sont évidentes : mazoutage, fils et filets de pêche, ... D'autres nécessitent une intervention utilisant un matériel spécialisé, par exemple : la recherche de plombs de chasse.





Pour le Goéland argenté, la Mouette rieuse et le Tadorne de Belon, cette forte mortalité est plus difficile à éclaircir. Nous remarquerons simplement que ce sont des oiseaux qui, bien que protégés par la loi, font l'objet de tir par les chasseurs. Sur 23 cadavres radiographiés, 12 individus plombés appartiennent à ces espèces.

### **L'ACTIVITE «RAMASSAGE D'OISEAUX» PRESENTE DES INTERETS MULTIPLES :**

- elle constitue pour les personnes qui y participent une excellente initiation à la reconnaissance des différentes espèces fréquentant notre littoral ;
- elle permet d'obtenir des preuves pour interpellier les autorités sur certains problèmes : mazoutage, tirs d'espèces protégées ;
- enfin, l'étude des causes de la mortalité des oiseaux devrait permettre dans l'avenir une meilleure protection et gestion des différentes espèces d'oiseaux.

Aussi, n'hésitez pas si les dimanche 20 décembre, 31 janvier et 28 février vous n'avez rien prévu, rendez-vous à Noyelles sur mer à 9 h 30.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur les ramassages, nous pouvons vous envoyer l'article de Xavier COMMECY et Eric MERCIER qui fait le bilan des données recueillies de 1967 à 1984 (Merci de joindre 15 Frs en timbres pour frais de port).

Laurent GAVORY et Brigitte CHEVALIER



## SURVEILLANCE ESTIVALE 92.

Parler de la surveillance estivale en quelques mots n'est pas facile, tant ces 2 mois ont été riches en émotions, en enseignements, en contacts humains et... en fatigue.

Trois images prédominent :

- le bébé phoque Greg, bien sûr, notre première naissance en Baie de Somme suivie jusqu'au sevrage.
- l'affiche «*Saint Valery accueille les phoques*» placardée partout dans la ville
- la découverte d'un jeune phoque mort au Hourdel début Août.

Ces 3 images reflètent les espoirs et les interrogations suscités par ces 2 mois passés sur le littoral.

Au total plus de 740 heures de terrain auront été effectuées. A cela il faut ajouter le temps consacré à l'information du public (animations, exposition, diaporama) et des médias (RTL, France Inter, FR3, Radio France Picardie, le Courrier Picard, Ça m'intéresse).

21 personnes ont participé à la surveillance. Etudiants pour la plupart, ils venaient de toute la France, et même de l'étranger (Milan et Bruxelles) pour une période de 3 semaines en général. Répartis en 3 équipes (1 équipe zodiac et 2 équipes terrestres) reliés par VHF ou CB, les surveillants couvraient l'ensemble des bancs de sable occupés par les phoques.



-cette affiche est disponible au local de Picardie Nature au prix de 5 francs.

-si vous souhaitez la diffuser dans les lieux publics (magasin, école, salle d'attente...) plusieurs exemplaires peuvent vous être fournis.



Notre présence, en liaison constante avec l'équipe de surveillance de la gendarmerie (basée au Hourdel), a permis de porter assistance à des personnes imprudentes.

Cette année la surveillance a été rendue plus délicate par la présence des phoques à proximité du chenal de passage des bateaux, le contact de prévention avec ces bateaux risquant d'occasionner lui-même des dérangements.

13 phoques ont été régulièrement observés durant l'été. Le coût total de l'opération reste au même niveau qu'en 1991 (45 000 F), bien que le coût de l'hébergement ait doublé. La surveillance estivale 92 étant à peine passée, il faut maintenant songer à celle de 93, et tirer tous les enseignements des deux années écoulées.

Alain WILLIAM



## OPERATION BUSARDS 1992

L'année aura été plutôt maussade pour cette opération. Les Busards ont été moins abondants et les moissons précoces. La sortie des moissonneuses dès la fin juin, nous a obligé à intervenir sur la quasi totalité des couples. Pour couronner le tout, de fortes pluies ont malmené les couvées rescapées mais ont stoppé les récoltes, ce qui nous a donné un délai supplémentaire pour tenter le sauvetage de ces nichées.

### **BILAN**

L'organisation a été la même que l'an dernier, avec une réunion préparatoire en mars pour déterminer les secteurs et leur responsable. Des sorties collectives ont également été organisées dans les secteurs à Busards. Innovation cette année, nous avons organisé une réunion de bilan où chacun a pu donner son point de vue sur l'opération. Cette mise au point, riche d'enseignement nous permettra d'aborder la saison 93 sur de nouvelles bases.

### **COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE**

13 secteurs ont été délimités pour un total 1300 km<sup>2</sup> environ (200 dans l'Oise et le reste dans la Somme). La zone de recherche est quasiment la même que l'an dernier : les alentours d'Amiens, l'extrême Nord-Ouest du département de l'Oise, un secteur près de Saint-Valery-sur-Somme, deux nouvelles zones (Ponthieu et Marquenterre).

### **MOYENS HUMAINS**

Une trentaine de personnes ont participé à cette opération. 18 d'entre elles y ont consacré un nombre d'heures important et nous ont fait parvenir leurs résultats.

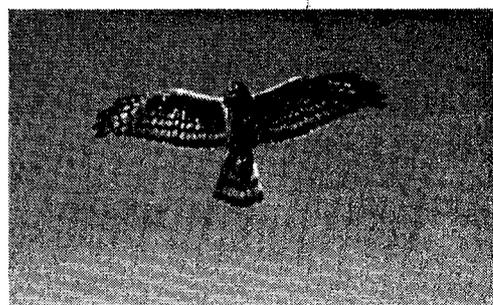
L'ensemble des bénévoles a passé environ 985 heures, soit l'équivalent d'une masse salariale évaluée à environ 65.000,00 francs (SMIC). Ils ont également parcouru 13.900 kilomètres, soit une dépense totale de 27.800,00 francs, supportée par les surveillants. Les chiffres sont en baisse par rapport à 1991 ! Elle tient au nombre plus faible de couples et certainement à une plus grande efficacité des observateurs.

Enfin un dernier point important : deux nouvelles personnes ont été formées aux techniques de sauvetage.

### **COUVERTURE MÉDIATIQUE**

Un communiqué de presse a été diffusé aux médias locaux qui n'ont, hélas, pas tous répercuté l'information. Néanmoins, cet appel aux agriculteurs aura permis de sauver une couvée, puisqu'un cultivateur qui en avait découvert une, nous a contacté.

En août, un reportage a été réalisé et diffusé par FR3.





## RESULTATS PAR ESPECE

### BUSARD CENDRE

#### **17 couples ont été repérés :**

*4 n'ont pas été localisés précisément*

*12 ont fait l'objet d'une surveillance la plus rapprochée possible*

*5 couvées ont échoué dont un nid détruit par l'homme !*

*7 ont eu un total de 19 jeunes à l'envol, 9 ont été élevés en centre de soins et 10 ont pris leur envol grâce à nos interventions*

*1 s'est reproduit en milieu naturel mais il n'a pas été suivi*

Le succès de la reproduction est moins bon que l'an dernier.

### BUSARD SAINT-MARTIN

#### **21 couples ont été observés**

*11 n'ont pas été suivis, parmi ceux-ci 3 étaient installés en coupe forestière*

*10 ont été surveillés*

*3 couvées ont échoué malgré nos intervention (1 nid fauché)*

*5 ont fait l'objet d'une intervention et 16 jeunes se sont envolés*

*1 couvée de deux poussins a été élevée au Centre de Soins*

*1 installée en coupe forestière a donné 2 jeunes à l'envol*

### BUSARD DES ROSEAUX

**3 couples ont été repérés mais n'ont pas été suivis, 1 a certainement été fauché**

## **ELEVAGE EN CENTRE DE SOINS**

Cette année un total de 9 poussins de Busards cendrés et 2 de Busards Saint-Martin se sont envolés du Centre de soins. (Pour l'explication technique se référer au Picardie-Nature n°53/54).

## **CONCLUSION**

Un travail considérable a encore été réalisé cette année pour le sauvetage de ces merveilleux oiseaux de proie. Malgré cela, nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas suffisamment nombreux. Par exemple, les moissons précoces nous ont obligés à intervenir rapidement et sur un nombre plus important de couples que l'an dernier. Le problème a été de trouver des personnes disponibles et ayant un minimum de compétences. Dans certain cas, ce n'a pas été possible et certaines couvées sont passées dans la moissonneuse. Nous avons donc besoin de renforcer et de former l'équipe. Alors si vous disposez d'un peu de temps à consacrer aux Busards, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ou venez à la réunion préparatoire qui se déroulera en mars. Merci d'avance.

## **REMERCIEMENTS**

Un grand merci à :

- Monsieur COTINET, agriculteur qui a permis le sauvetage d'une couvée et a accepté de témoigner pour la TV.
- l'équipe de FRANCE 3 pour l'excellent reportage qu'elle a réalisé
- Mr et Mme PEGUET qui assurent le suivi des poussins au Centre de soins
- l'ensemble des participants : F. et G. BAUDRY (\*), V. BAWEDIN (\*), D. BLED (\*), S. CAROLUS (\*), S. CAUX (\*), B. CHEVALIER, X. COMMECY (\*), B. COUVREUR (\*), G. DELOISON (\*), Mr et Mme DOLPHIN (\*), J.P. FERRE (\*), C. HOSTEN (\*), H. KUREK (\*), Y., Y. et R. LECOMTE (\*), J.L. et T. MAURY (\*), J. MAROT (\*), F. MIGNOTTE (\*), J. et P. MORONVALLE (\*) et les oubliés.

(\* : responsable d'un secteur)

## **DERNIERE MINUTE**

Nous avons reçu les résultats de L. LARZILIERE de la région de Montcornet dans l'Aisne :

- 7 couples de Busards cendrés : 1 a été détruit et 6 couvées ont donné 20 jeunes à l'envol
- 2 couples de Busards Saint-Martin repérés
- 4 couples de Busards des roseaux dont 2 couvées en culture qui ont eu 7 jeunes à l'envol



Laurent GAVORY

## MENACES SUR LE MARAIS D'ISLES

Au mois d'octobre, la municipalité de SAINT-QUENTIN (AISNE) entreprenait des travaux de défrichage à proximité de la Réserve Naturelle du Marais d'Isles. Serge BOUTINOT, conseiller biologiste auprès de la Préfecture de l'Aisne, qui s'est battu pendant des années pour la préservation du marais d'Isles, s'est vite rendu compte des dégâts faits à la nature.

Il a fallu un constat d'huissier et l'intervention de deux botanistes de renom, messieurs Bournerias et Meriaux, pour que le Maire de St Quentin fasse stopper les travaux.

Nous lui avons envoyé un courrier pour lui rappeler, entre autres, la réglementation relative aux espèces végétales protégées :

Amiens, le 28 Octobre 1992

Monsieur Daniel LE MEUR  
Député-Maire de St Quentin  
Cabinet du Maire  
02100 ST QUENTIN

Monsieur le Député-Maire,

Nous avons été informé récemment que la municipalité de ST QUENTIN avait fait procéder à des travaux de défrichage dans une zone naturelle d'intérêt botanique remarquable située entre le Parc urbain et la réserve du Marais d'Isles, dans l'intention de créer un arboretum et que sans l'intervention de naturalistes de renom une aulnaie-saulaie abritant des espèces végétales protégées aurait disparu.

Ces faits appellent de notre part plusieurs remarques.

La création d'un arboretum apparaît comme une initiative intéressante à une époque où la découverte et la connaissance de la faune et de la flore a tendance à se faire par le biais de la télévision et des livres au détriment d'un véritable contact avec la nature. Néanmoins, lorsqu'on connaît quelque peu le site du marais comme un modeste complément à la formidable «collection végétale naturelle» existante et ne saurait être l'occasion de détruire un espace sauvage à l'intérêt pédagogique et scientifique évident.

L'emplacement semble donc mal choisi.

L'aspect réglementaire dans cette affaire est loin d'être négligeable. N'oublions pas que : «la protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général».

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences... article 1er de la Loi du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature.

S'il y a destruction d'espèces protégées, les dispositions pénales prévoient que sont punies d'une amende de 2000 F à 60000 F et d'un emprisonnement d'une durée maximale de 6 mois ou de l'une de ces deux peines seulement les infractions aux dispositions de l'article L 211-1 du code rural relatif aux espèces végétales protégées.

D'autre part, le tribunal ne manquerait pas de souligner l'étonnant paradoxe qu'il y a entre la volonté d'une municipalité de préserver un espace naturel exceptionnel avec l'aide de biologistes de renom et l'action de détruire dans une zone limitrophe un écosystème aquatique très riche.

Ce n'est l'intérêt de personne de voir la justice se saisir de ce dossier et il n'est pas besoin d'aller très loin pour comprendre que l'impact médiatique d'une telle affaire nuirait aux intérêts de la municipalité de St Quentin.

Nous pensons au contraire qu'il serait judicieux de réaliser dans le parc urbain un jardin botanique et d'instituer en périmètre de protection la zone tampon constituée actuellement par la saulaie-aulnaie (cf dispositions réglementaires relatives à l'instauration d'un périmètre de protection) dans le souci de proposer au public un ensemble végétal cohérent et complémentaire.

En tout état de cause, sachez que nous serons très attentifs aux orientations qui pourraient être redéfinies pour le devenir du site du Marais d'Isle.

Par ailleurs, nous souhaitons vivement que les associations de protection de la Nature ne soient plus mis devant le fait accompli et soient associées à des projets d'aménagements dès lors qu'ils concernent des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Dans le cas présent, nous demandons à assister aux réunions relatives à ce problème.

Dans l'espoir qu'une solution respectueuse de l'Environnement se dégagera, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

JM THIERY  
Président.



la réponse du maire de St-Quentin :  
LE DÉPUTÉ-MAIRE

Le 16 Novembre 1992

PICARDIE NATURE  
Monsieur THIERY  
Président  
B.P. 835

80 000 AMIENS CEDEX 1

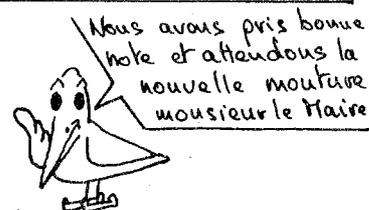
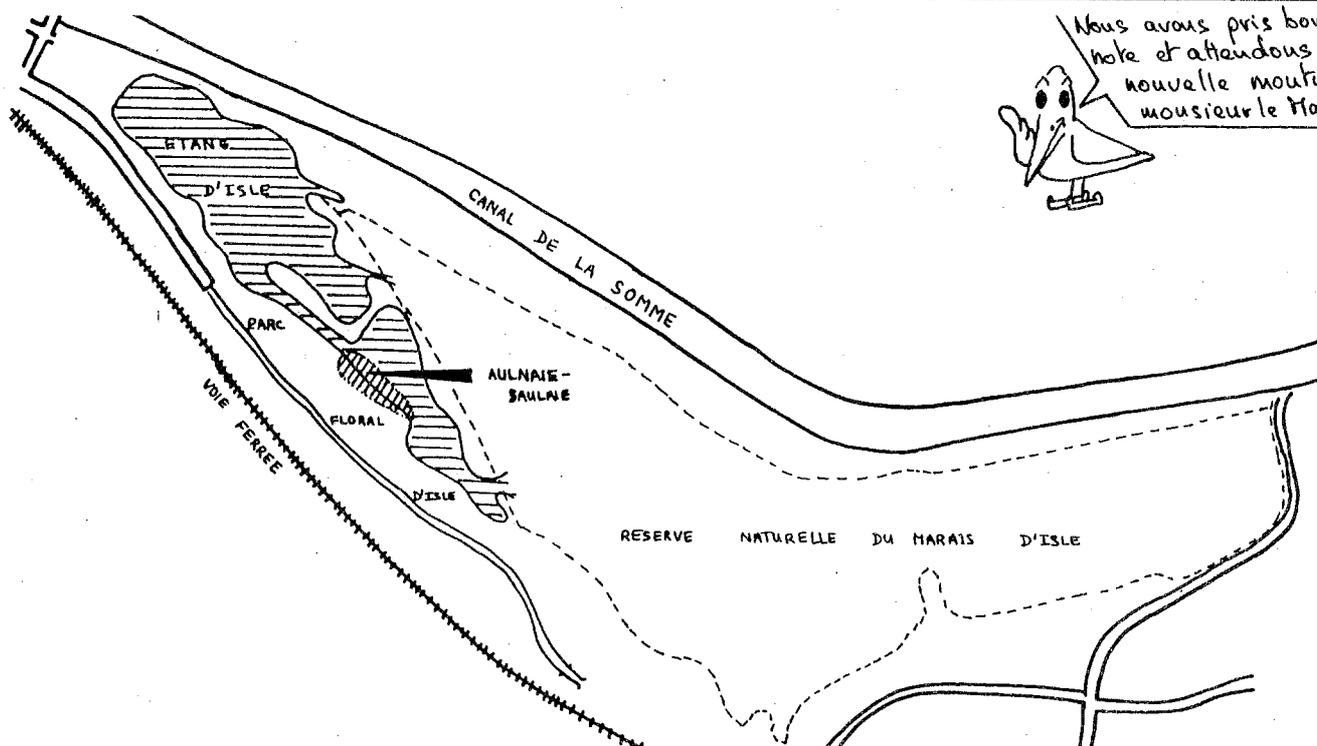
Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 28 Octobre 1992. A sa lecture, j'observe que vous n'avez pas été mis au courant des dernières évolutions du dossier, à savoir l'arrêt des travaux et la programmation d'une réunion technique de réélaboration du projet en présence de M. BOURNERIAS, botaniste de renommée internationale.

La nouvelle mouture sera présentée en son temps aux Associations de protection de la nature et de l'environnement afin de recueillir leurs avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Député-Maire,



## PROJET DE DECHARGE A MONS-BOUBERT : SUITE ET PAS FIN

Al'appel de l'Association pour la Protection de l'Environnement dans le Vimeu (A.P.E.V.) nous étions présents, avec d'autres associations, le 18 Octobre à MONS-BOUBERT (15 km de la Baie de Somme) pour protester contre un projet de décharge d'ordures ménagères et de déchets industriels banaux. Notre intervention ne s'est pas limitée à cette action sur le terrain puisqu'à l'occasion de l'enquête d'utilité publique nous avons donné notre avis et le représentant de Picardie Nature au Comité Départemental d'hygiène compte bien faire entendre sa voix quand ce dossier passera.

### AVIS DE PICARDIE-NATURE SUR LE PROJET DE DECHARGE DE MONS-BOUBERT.

#### I - SUR LE CONTENU DU DOSSIER

##### 1°) Sur la capacité de la décharge

La S.A. Bolnet envisage d'exploiter un site d'une capacité d'un million de m<sup>3</sup>. Compte-tenu du volume de déchets à traiter (38 000 m<sup>3</sup>/an), l'exploitation devrait durer environ 25 ans. Alors qu'en France, comme dans la plupart des pays industrialisés, le traitement des déchets pose de sérieux problèmes, les spécialistes considèrent qu'il est aujourd'hui urgent de réduire la quantité de déchets produits et de s'orienter vers de véritables méthodes de traitement plutôt que le seul stockage en centre d'enfouissement. Il nous paraît déraisonnable de présenter un projet aussi démesuré et de demander implicitement une autorisation d'exploiter pour une durée aussi importante.

##### 2°) Sur la perméabilité du sol

Comme il est indiqué dans l'étude géologique du site :

«l'épaisseur réglementaire de 5 mètres d'une formation géologique naturelle dont la perméabilité est inférieure à  $1 \times 10^{-4}$  m/s ne pourra pas être observée sur tous les points du site». Cette condition, indispensable pour éviter la contamination du sous-sol et de la nappe, n'est pas remplie. Elle serait néanmoins compensée par l'installation d'une géomembrane, mais il faut savoir que les limons argileux, s'ils permettent l'imperméabilisation des surfaces retenues pour un stockage, jouent également un rôle de fixation des ions de métaux lourds toxiques par un phénomène d'échange d'ions.

L'insuffisance de limon argileux imperméable sur le site nous semble être un élément suffisant pour justifier un refus d'autorisation. En cas de défaillance d'étanchéification par la géomembrane, le risque de contamination du sol est réel.

#### II - SUR LE FOND

Alors que le Plan National de l'Environnement met l'accent sur la nécessité de traiter les déchets par d'autres méthodes que le simple compactage suivi de stockage,

Alors qu'une installation innovante comme l'usine VALORGA à Amlens n'atteint pas sa pleine capacité de fonctionnement par manque de déchets,

Parce qu'aucun effort sensible n'est fait pour trier, recycler et réduire le volume de déchets produits par les ménages et l'industrie (exemple : conteneurs à verre en nombre insuffisant, voire inexistant comme à Abbeville),

Parce que la méthode qui consiste à cacher dans des trous nos déchets peut s'avérer dangereuse pour l'Homme et l'Environnement (MONTCHANIN...) et est le signe d'un certain irrespect pour les générations futures,

Notre association est opposée à la création de la décharge de MONS-BOUBERT.

Patrick THIERY

## QUELQUES NOUVELLES DU CENTRES DE SOINS



### UNE DEUXIEME CIGOGNE BLESSEE

Les Cigognes néerlandaises n'ont pas de chance avec les lignes électriques françaises. Après celle qui, au mois d'Août, a été blessée à Beaucamps le Vieux (Picardie Nature n°57) et qui poursuit actuellement sa rééducation au vol chez Mr et Mme Peguet à Bacouel, une autre a heurté un fil électrique à Villers Cotterêts (Aisne).

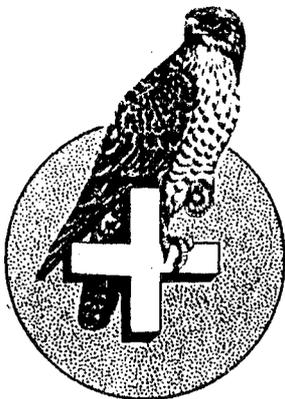
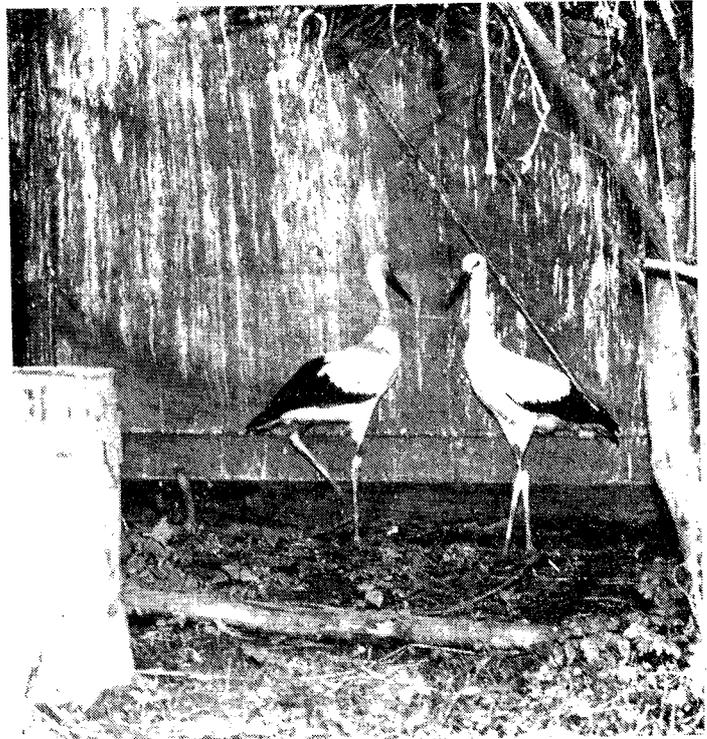
Elle faisait partie d'un groupe d'une vingtaine ; deux autres sont mortes. Celle-ci, porteuse, elle aussi, d'une bague de la Vogeltrekstation d'Arnhem nous a été confiée par Mme Maurice de Villers Cotterets. Elle souffrait de plusieurs blessures superficielles aux pattes, d'une fracture de la mâchoire et d'une fracture avec déplacement du bout de l'aile, de plus une plaie infectée au cou abritait quelques asticots.

A son arrivée au Centre elle était dans un état général lamentable, entièrement allongée sur le sol, complètement amorphe. Les premiers soins se limitèrent à la désinfection rapide des plaies et à la réhydratation avec le liquide utilisé pour la réhydratation des Phoques administré toutes les heures à l'aide d'une sonde gastrique à demeure.

Ce n'est qu'au bout de 24 heures qu'on put procéder à des soins plus complets.

En 2 jours elle était debout mais dut être encore alimentée par sonde gastrique pendant une semaine, la fracture de la mâchoire n'étant pas consolidée et empêchant la prise de nourriture solide.

Maintenant elle va mieux et elle a rejoint sa compatriote dans la volière de vol à Bacouel.



### L'A.G DE L'U.N.C.S.

L'Assemblée générale de l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UNCS) s'est tenue cette année à Lons le Saunier (Jura). L'UNCS regroupe actuellement 41 Centres des soins analogues au nôtre. Nous y avons appris une excellente nouvelle : après 7 ans de gestation l'arrêté réglementant le fonctionnement des Centres est en fin paru au Journal Officiel. Cette reconnaissance officielle met du baume au coeur de ceux qui passent beaucoup de temps à soigner les oiseaux sauvages blessés.

### **S.O.S. DEPANNAGE !**

L'audience du Centre de soins de Picardie Nature s'étend et cela ne va pas sans créer quelques problèmes de transport des oiseaux blessés. Nous recevons en effet de nombreux appels de personnes ayant recueilli un oiseau blessé et ne pouvant l'apporter au Centre et nous n'avons pas toujours la possibilité d'aller le chercher tout de suite

En s'y mettant à plusieurs et en faisant la chaîne on pourrait récupérer et soigner les oiseaux blessés plus rapidement, donc avec plus de chances de succès. Cela se pratique couramment dans d'autres régions. Nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises mais il est évident que plus nous serons nombreux mieux le système fonctionnera. Je demande donc aux personnes qui accepteraient de faire quelques kilomètres pour transporter un oiseau blessé de se faire connaître en m'écrivant à Picardie Nature BP 835 80008 Amiens Cedex 1. Je les en remercie à l'avance.

### **GRILLAGEZ VOS CHEMINÉES.**

Le Dimanche 8 Novembre un habitant de Saveuse, entendant du bruit dans sa cheminée, y découvrait deux Chouettes hulottes, prisonnières dans le conduit. Les sapeurs-pompiers d'Amiens alertés vinrent très rapidement, montèrent sur le toit et avec une époussette tirèrent les deux oiseaux de leur très fâcheuse position. Avant de repartir ils obturèrent le haut de la cheminée avec un grillage.

Les deux Chouettes hulottes n'avaient pas, heureusement, trop souffert de leur séjour dans la cheminée. L'une d'elle portait une bague du Muséum ce qui permit de l'identifier avec précision : elle avait été trouvée, en duvet près de la Hotoie à Amiens le 11 Mars 1991 soignée au centre de soins de PICARDIE NATURE et relâchée à Saveuse le 15 Avril. L'autre fut baguée à son tour et le soir même elles furent relâchées à Saveuse.

Nous tenons à remercier les sapeurs-pompiers d'Amiens pour leur rapide intervention qui a permis de sauver ces deux oiseaux.

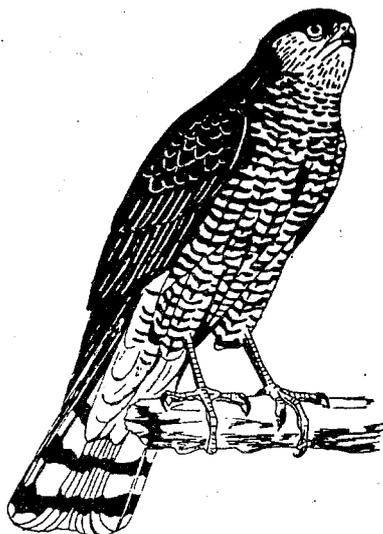


## EN BONNE JUSTICE

Le 10 Février 1991 Mr Claude Bailly demeurant à Monchy-Humières (Oise) était occupé à chasser les Pigeons ramiers quand un Epervier d'Europe est venu se poser à portée de son fusil. On devine la suite. Mr Bailly n'a fait aucune difficulté pour reconnaître les faits devant les Gardes nationaux qui l'ont verbalisé. «J'ai vu arriver un rapace dont je ne pouvais dire l'espèce avec exactitude. Il est arrivé sur ma droite et s'est posé à portée de fusil. Je l'ai tué d'un coup de fusil avec une cartouche à plombs n° 7 1/2. Il est tombé raide mort. Je l'ai récupéré dans le but de le faire naturaliser. Je sais que tous les rapaces sont intégralement protégés par la loi mais il passait si près que j'ai été tenté».

Une tentation qui coûte cher car le Tribunal Correctionnel de Compiègne l'a condamné à 8 000 F d'amende.

PICARDIE NATURE partie civile dans cette affaire a obtenu le franc symbolique de dommages-intérêts.



## QUELQUES RESULTATS DE BAGUAGE DE PASSEREAUX EN PICARDIE

BAGUE	PARIS .3348369	Numéro non vérifié
ESPECE	LUSCINIA SVECICA	GORGE-BLEUE A MIROIR
SEXE-AGE STATUT	Sexe inconnu	1ère année
DATE DE BAGUAGE	28/07/88	
LIEU DE BAGUAGE	ECLUSIER-VAUX	SOMME FRANCE
COORDONNEES	49 . 56 N /	2 . 47 E
-----		
DATE DE REPRISE	08/03/92	
LIEU DE REPRISE	CORIA DEL RIO	SEVILLA ESPAGNE
COORDONNEES	37 . 16 N /	6 . 3 W
CONDITIONS	LUSCINIA SVECICA	contrôlé piégé,
BAGUEUR	X. COMMECY	
INFORMATEUR	ICONA MADRID	

Si la finalité du baguage des oiseaux n'est pas d'obtenir quelques données lointaines mais d'étudier leur biologie et tenter de cerner l'évolution de leurs populations pour mieux les protéger, on ne peut qu'éprouver un réel plaisir lorsque nous contrôlons un oiseau bagué loin de chez nous ou lorsqu'un des oiseaux que nous avons marqués en Picardie est repris ou contrôlé lors de ses lointaines migrations.

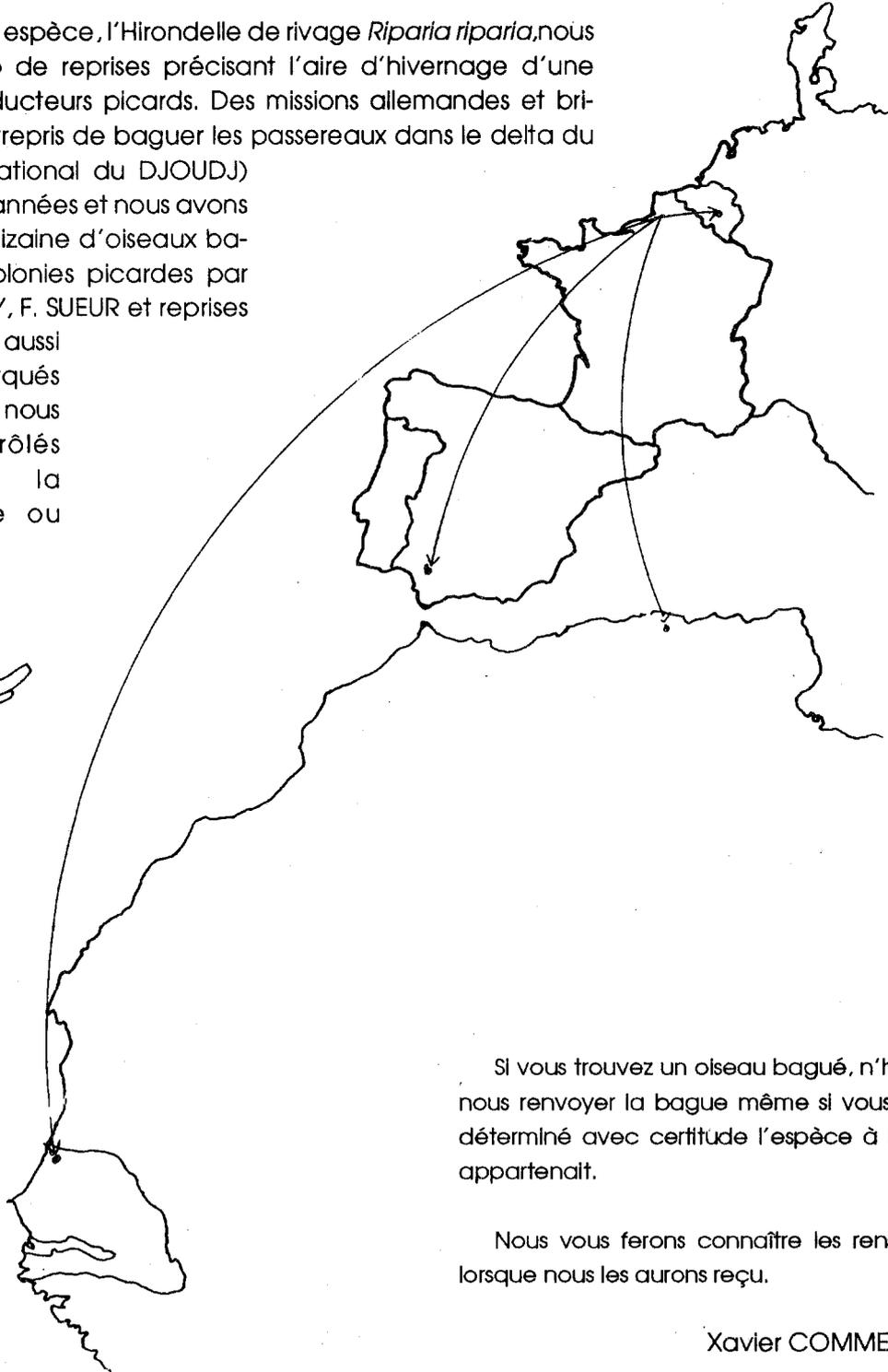
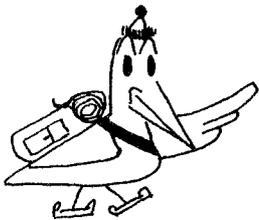
Nous vous avons déjà relaté quelques unes de ces bonnes surprises qui font le sel de nos activités («Pouillot» Picardie Nature 50/51 p.11 par exemple). Il y a quelques temps, nous avons reçu de nouvelles fiches de contrôles ; nous vous faisons partager notre plaisir.

Un Gorge Bleue *Luscinia svecica*, probablement né en 1988 dans le marais d'Eclusier Vaux (80) est bagué le 28 Juillet de cette année-là et repris le 8 Mars 1992 à Coria del Rio près de Séville au Sud Ouest de l'Espagne. La date indique qu'il s'agit là d'un oiseau sur ses lieux d'hivernage dans les marais bordant le Guadalquivir ou en remontée pré-nuptiale d'un site d'hivernage plus méridional encore.

Une Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, mâle, baguée âgée de quelques mois à Boves (80) le 31 Août 1988 a été capturée le 8 Avril 1991 à Ait-Hidja - Tizi Ouzou, à environ 50 km à l'Est d'Alger. Comme dans le cas précédent, la date indique une capture sur les lieux d'hivernage ou lors de la migration pré-nuptiale.

Un Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*, bagué dans sa 1ère année d'existence à Boves (80) le 13 Septembre 1991 est contrôlé, le 30 Avril 1992 à Focagne, province de Namur (Belgique), déterminé alors comme femelle. Lors de son marquage à Boves, il s'agissait probablement d'un oiseau en migration d'automne retourné nicher au printemps suivant près de son lieu de nidification.

Pour une autre espèce, l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*, nous avons beaucoup de reprises précisant l'aire d'hivernage d'une partie des reproducteurs picards. Des missions allemandes et britanniques ont entrepris de baguer les passereaux dans le delta du Sénégal (Parc National du DJOUDJ) depuis quelques années et nous avons ainsi plus d'une dizaine d'oiseaux bagués dans les colonies picardes par Xavier COMMECY, F. SUEUR et reprises en hiver là-bas et aussi des oiseaux marqués au Sénégal et que nous avons contrôlés nicheurs dans la Somme, l'Aisne ou l'Oise.



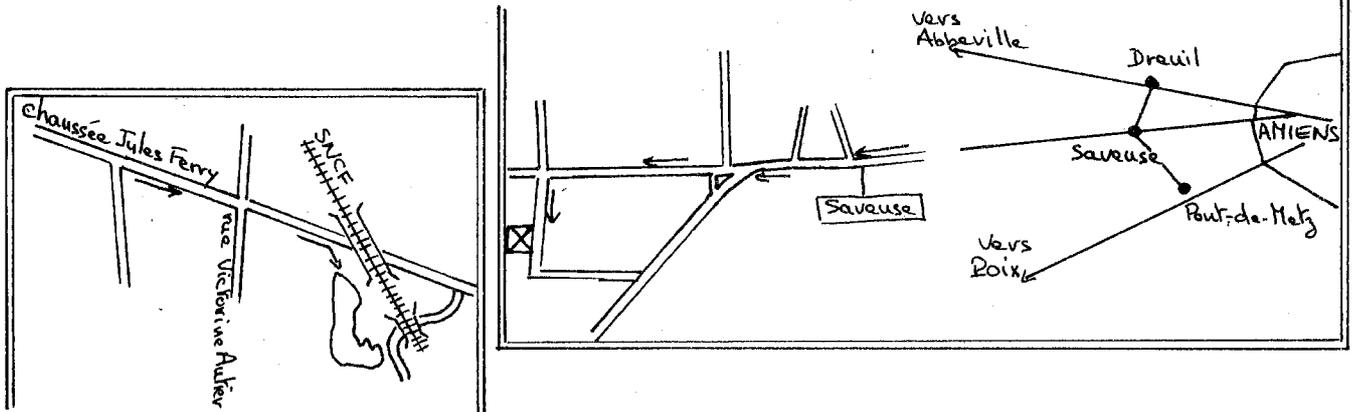
Si vous trouvez un oiseau bagué, n'hésitez pas à nous renvoyer la bague même si vous n'avez pas déterminé avec certitude l'espèce à laquelle elle appartenait.

Nous vous ferons connaître les renseignements lorsque nous les aurons reçus.

Xavier COMMECY

**Dimanche 20 Décembre :** Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde (cf article dans ce numéro)  
Rendez-vous à 8 h 15 pour les Amiénois au siège de l'association (14, place Vogel) ou à 9 h 30 à la gare de NOYELLES-SUR-MER.  
La matinée est consacrée au ramassage des oiseaux sur les plages. L'après-midi, identification des espèces.  
Repas tiré du sac, pris au chaud à la station d'études Quai Jeanne d'Arc à ST-VALERY/SOMME.

**Mardi 22 Décembre :** Sortie nocturne d'observation assurée de Chouettes Hulottes, dans le jardin du président à SAVEUSE (5 km au Sud-Ouest d'AMIENS). Rendez-vous à 20 h 30 au 37 rue du bois à SAVEUSE (voir plan).



**Dimanche 10 Janvier :** Sortie d'observation des oiseaux au «marais du bout du monde» entre AMIENS et LONGUEAU.  
Rendez-vous à 9 h 00 à l'entrée des étangs (voir plan). (durée : la matinée)

**du 19 Janvier au 5 Février** La bibliothèque Edouard David présente l'exposition réalisée par Picardie-Nature : "Connaître et protéger l'oiseau".  
1, place du pays d'Auge, quartier Etouvie. AMIENS.

**Dimanche 24 Janvier :** Sortie au cimetière de la Madeleine à Amiens.  
Observation des oiseaux des parcs et des jardins  
Rendez-vous à 9 h 00 à l'entrée du cimetière. (durée : la matinée)

**Dimanche 31 Janvier :** Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde.  
Rendez-vous à 8 h 15 pour les Amiénois au siège de l'association (14, place Vogel) ou à 9 h 30 à la gare de NOYELLES-SUR-MER.  
programme : cf sortie du 20 décembre

**Dimanche 28 Février :** Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde.  
Rendez-vous à 8 h 15 pour les Amiénois au siège de l'association (14, place Vogel) ou à 9 h 30 à la gare de NOYELLES-SUR-MER

## REMARQUES :

Pour les sorties sur le terrain : Il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.

Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.

- Parfois un rendez-vous est fixé au siège de Picardie-Nature, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

*DOSSIER*

*DESTRUCTION  
D'ENGINS  
DE GUERRE  
EN BAIE DE SOMME*

# *La position de Picardie Nature*

Les destructions d'engins de guerre réalisées en Baie de Somme depuis de nombreuses années par le service de déminage suscitent actuellement de vives protestations de la part des populations riveraines.

Ces opérations constituent un grave facteur de perturbation pour la faune. La déflagration et l'onde de choc générées par les explosions perturbent en particulier l'avifaune. Les oiseaux, très sensibles aux vibrations du sol et au bruit, décollent et ne se reposent qu'après un long moment, entraînant un stress inutile et une diminution de leurs réserves énergétiques.

Les explosions peuvent être préjudiciables aux phoques de la colonie de Baie de Somme. Le risque de destruction d'un phoque se trouvant sur la zone de mise à feu des fourneaux d'explosifs est réel. PICARDIE-NATURE a interpellé Mr le Préfet sur ce sujet, notamment à l'occasion de l'enquête d'utilité publique du projet de réserve naturelle. Nous avons suggéré de faire détruire les explosifs dans les vastes camps militaires du Nord-Est de la France. Les services de la Protection Civile nous ont répondu qu'il leur était impossible d'opérer ailleurs pour des raisons techniques. Par conséquent, notre association a pris la décision de mettre en place, il y a deux ans, après études, une technique d'éloignement des phoques de la zone de tir à l'aide d'un zodiac, en étroite collaboration avec le service de déminage.

Il nous a paru peu raisonnable de nous lancer dans un combat qui manifestement avait peu de chance de se conclure favorablement dans un bref délai. Or les phoques fréquentaient la zone de tir, il fallait donc agir. Ce qui ne sous-entend absolument pas que pour nous le problème des explosions d'engins de guerre en Baie de Somme soit résolu.

L'aide financière que reçoit l'association pour ces actions ne couvre que les frais de déplacement. Les membres de PICARDIE-NATURE ne sont pas rémunérés pour ce travail qu'ils effectuent en plus de leurs activités professionnelles et parfois dans des conditions de sécurité en mer difficiles (les tirs ont lieu à l'automne et en hiver).

Pour PICARDIE-NATURE, cette façon de procéder, qui n'est qu'un pis-aller, est une réponse adaptée au problème du moment que constitue la destruction d'engins de guerre à proximité d'une colonie de phoques.

Comme tout le monde, l'association souhaiterait que ces explosions ne se fassent plus en Baie de Somme, peut-être est-ce possible en dotant le service de déminage de moyens supplémentaires.

# *Journée en Baie de Somme*

Saint Valery nous livre la baie encore endormie sous un linceul de bronze que rehaussent ça et là le scintillement des points d'eaux. Avec le jour qui vient, un frais vent d'Est finit d'étirer les masses sombres qui jalonnent l'estuaire.

Déjà le Crotoy sourit aux promesses du jour.

Sur le quai, une dame, promène un chien encore ébouriffé de sommeil. Plus bas, le long du chenal, quelques embarcations ventruées, telles des limaces polychromes, récupèrent des fatigues de la nuit. Un vol paresseux de mouettes remonte au vent...

A la station de Recherche et d'Etude de l'Université de Picardie, deux amis m'attendent, le permanent de l'association Picardie Nature (ex-GEPOP) ainsi qu'un autre adhérent. Aujourd'hui, nous allons participer à une opération d'éloignement de phoques veaux-marins du site de destruction d'engins de guerre, réalisée par le service de déminage de la protection civile.

Avec la mise à l'eau du zodiac, mes deux amis cotisent pour un grand bol d'eau glacée dans leurs bottes - vie militante oblige. Rapidement nous glissons vers Le Hourdel. Un soleil encore blafard tente des percées bienfaisantes à travers les derniers lambeaux de brume, la lumière s'impose alors. L'estuaire, tel le caméléon, change de tons. Les bancs de sable rosissent, le tout restant ponctué par les balises vertes et rouges du chenal qui sinue à l'infini.

Au niveau du port du Hourdel, une flottille d'artisans-pêcheurs part au travail. Le courant qui, jusque là, était descendant, «renverse» brusquement. Un joli clapot secoue notre frêle embarcation, l'écume rafraîchit les idées. Le vent serre les doigts. Les pieds de mes compagnons ne sont plus du tout un thème de galéjades.

La pointe du Hourdel se dresse sur ses galets.

Ce relief relatif est encore accentué par les pignons blancs des habitations. Au loin un blockhaus achève de se devisser sur lui-même. De l'autre côté, au Nord, le cordon de dune, s'étire mollement sur des tons verts tendre et blancs.

Au large, des montagnes d'eau bondissantes, témoignent encore du temps de la veille. Le zodiac qui jusque là labourait le fil de l'eau, semble gambader sur la vague. A allure plus réduite, nous obliquons plein Nord, vers l'embouchure de la Maye ; site retenu pour le tir des engins. On joue alors au «Premier qui verra un phoque !» Alain emporte aisément le grand prix.



Là-bas, un point noir semble «jouer au bouchon». Nous nous précipitons droit dessus. A droite puis à gauche surgissent les têtes d'autres compères. Puis plus rien ! Nous arrêtons. Tout à coup, à moins de 50 mètres devant, deux magnifiques têtes sombres nous observent curieusement.

Tranquillement nous nous approchons. Ils nagent paisiblement en se racontant, probablement, les dernières nouvelles du jour. Ils plongent puis replongent puis Pfruit ! Plus personne !

A 300 mètres, un autre fait surface. Bien sûr il n'y a pas foule, mais la colonie de la baie, ne compte qu'une petite dizaine de sujets et en voir cinq en si peu de temps, c'est super !...

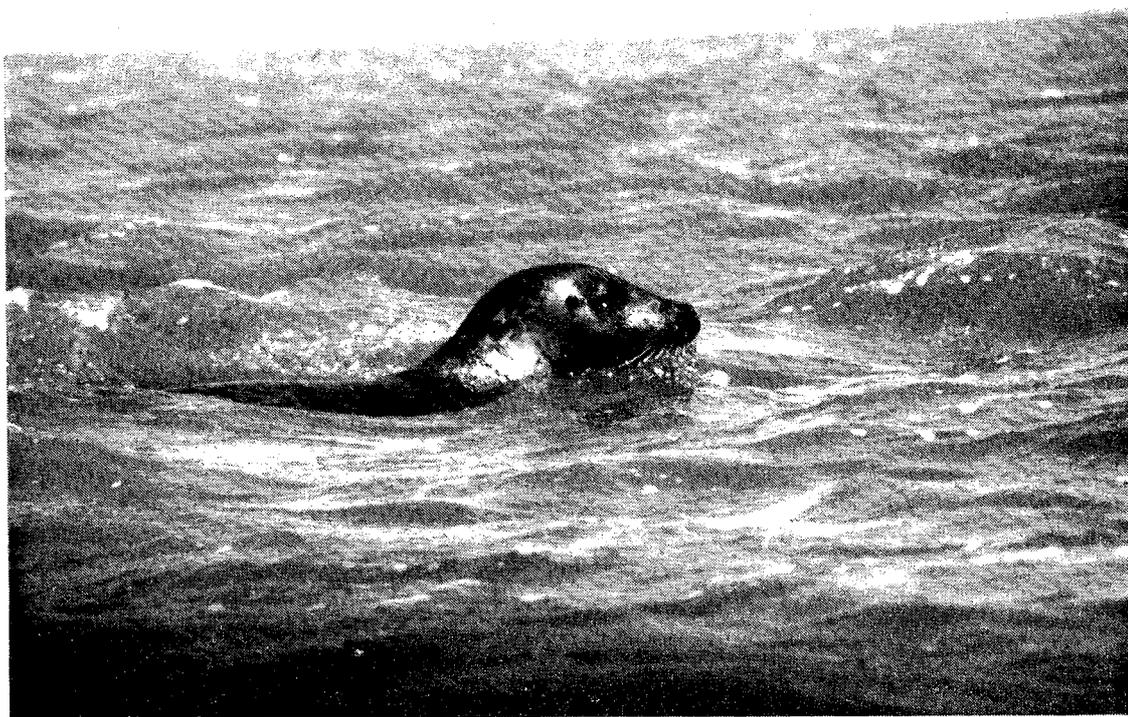
La marée poursuit son oeuvre inéluctable. L'estran est en eau. La mer est opale. C'est superbe. Cependant méfions nous des apparences, les fonds ne sont pas loin, et nous ne pourrions pas nous aventurer n'importe où ! Nous gagnons l'estuaire de la Maye où deux autres phoques, distants d'environ 400 mètres, se prélassent au gré des courants. Afin de les dissuader d'aller jouer au centre de cette zone, nous devons les contourner.

Une longue partie de cache-cache s'entame alors avec le premier compère, et par une savante série de grands huit, nous arrivons à le repousser au centre de l'estuaire de la Somme.

Le bel animal évolue voluptueusement dans l'eau sableuse. Il n'a pas l'air inquiet, mais ne cherche pas notre compagnie pour autant. Progressivement il prend la distance et décampe.

Le second a poursuivi sa paisible dérive, nous le rejoignons sans mal. Celui-ci a une tête gris-tachetée qui paraît nettement plus petite que celle de ses congénères. Est-ce l'âge ?

Comme les autres, il fait surface 1 ou 2 minutes puis plonge ... 4 et 7 minutes, réapparaissant 50 à 100 mètres plus loin... Petit à petit, nous le remettons dans le droit chemin.



Au fond de la Maye, nous accostons, la mer est calme et plate, nos pieds sont gelés. L'équipe de la protection civile au grand complet nous y attend. A l'heure dite tout est prêt, il y aura cinq tirs, les fourneaux ont été soigneusement préparés la veille. Un long fil de mise à feu se déroule sur le sable, sinue un peu, puis disparaît dans l'onde.

Environ trois mètres d'eau recouvrent les engins. Cette hauteur d'eau est nécessaire à la sécurité de la manoeuvre. La pression de l'eau, s'ajoutant à celle de l'explosion, permet la formation d'une bulle de gaz, qui portée à haute température annule la novicité des gaz contenus dans les engins.

Cinq fois, à cinq minutes d'intervalle, la terre gronde un instant, une gerbe d'eau d'environ 60 m de haut, se dresse violemment, puis tout retombe et le calme surprend dans ce petit havre de paix.

Un vol de Goélands s'affaire avant même que l'eau ait retrouvé son sens, une colonie de Bernaches Cravant détale toutes ailes dehors.

C'est fini, au loin, la mer, les nuages et la terre s'abouchent en plein jour. La mission est accomplie.

D'ici à Avril d'autres séances de tir auront lieu sur ce site. Elles permettront d'éliminer en moyenne, 80 tonnes d'engins de guerre.

Moi qui n'ai pas d'affection particulière pour les guerres, je ne m'imaginai pas jusqu'alors qu'elles nécessitaient un tel «service après-vente».

Daniel BEGUIN, le 29 Novembre 1991

# Nidification de l'avifaune et opérations de déminage

Nous avons eu l'occasion d'écrire que les opérations de déminage effectuées, lors des marées hautes de vives eaux, par les services de la Protection Civile au sein même de l'actuelle réserve de chasse de la baie de Somme présentent un réel impact sur l'avifaune tant par les dérangements des reposoirs que par les diminutions des taux d'éclosions causées par les vibrations du sol en période de nidification (SUEUR 1987). Ces faits ont été observés au Parc Ornithologique du Marquenterre chez deux oiseaux nichant au sol : l'Avocette *Recurvirostra avosetta* et la Mouette rieuse *Larus ridibundus*.

Ces vibrations, dont l'existence était niée par la direction de ces services lors d'une réunion à la sous-préfecture d'Abbeville à propos du projet de réserve naturelle en baie de Somme, existent bel et bien. Elles sont perçues très nettement à Saint-Quentin-en-Tourmont (Le Bout des Crocs) où les vitres tintent légèrement lors des explosions. Cette localité est distante d'environ 3,5 km du lieu de déminage.

Nous présentons maintenant quelques observations relevées dans la réserve près des digues du Parc, observations montrant une diversité des situations :

- le 3 Novembre 1990, 2 salves où aucune vibration n'est perçue pour 4 accompagnées de nettes vibrations,
- le 5 Décembre 1990, 1 salve sans vibration enregistrée à distance et 5 occasionnant de très faibles vibrations,
- Le 18 Mars 1992, 1 salve provoque de faibles vibrations et 5 autres des vibrations nettes.

A l'heure actuelle, il semble que les opérations de déminage ne soient plus réalisées dès le début du mois de Mai, ce qui donne un certain répit à l'avifaune car malheureusement d'autres sources de dérangements persistent. Ainsi, la colonie d'Avocettes du Parc Ornithologique du Marquenterre, après avoir été forte de plus de 100 couples entre 1983 et 1985 (SUEUR et COMMECY 1990), n'en compte plus qu'une trentaine en 1992.

François SUEUR

## BIBLIOGRAPHIE

Sueur F. (1987) Etude préalable du projet de réserve naturelle en baie de Somme. Saint-Valery-sur-Somme (Conseil Régional Picardie, Ministère Environnement, DRAE Picardie, GEMEL) 70 p.

Sueur F et COMMECY X (1990) Guide des oiseaux de la baie de Somme. EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.

**ADHESION A PICARDIE NATURE  
ET ABONNEMENT A LA REVUE  
ANNEE 1993**

NOM \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_  
(prénoms des différents adhérents)

Profession (facultatif) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal

Ville \_\_\_\_\_

N° tél (facultatif)

renouvellement

nouvelle adhésion/abonnement

**ADHESION A PICARDIE NATURE**

moins de 16 ans ----- 25F

normale ----- 40F

de soutien à partir de ----- 80F

famille ----- 70F + 10F par enfant

couple ----- 70F

**ABONNEMENT A LA REVUE "PICARDIE NATURE"**

4 numéros par an ----- 40F

**réglement total** \_\_\_\_\_  
( adhésion + abonnement )

Réglement à l'ordre de PICARDIE NATURE BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :

Cochez les cases correspondant à vos choix



